

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALINES du 29 juillet 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf juillet à dix heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacquy MANIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Jacquy MANIER - Jean-Pierre BOUDINELLE - Guy DIZAMBOURG - Françoise ANCELIN - Christine BERTHE - Marcelle DEFONTAINE - Christian VERMEESCH - Christine SANNIER.

ABSENTS EXCUSES : David LECAT (pouvoir à Christian VERMEESCH) - Sandrine TETU (pouvoir à Françoise ANCELIN), Jacky CALIPPE (pouvoir à Jacquy MANIER) - Bernard LAVOINE - Daniel MASSON - Françoise CAZIER.

Date de la convocation à domicile : 24 juillet 2017

Date d'affichage du compte rendu : 10 août 2017

ORDRE DU JOUR :

I. Désignation du secrétaire de séance :

Madame Françoise ANCELIN est désignée en qualité de secrétaire par les membres du Conseil municipal.

II. Proposition de renouvellement d'un contrat CAE-CUI :

M. le Maire rappelle à l'assemblée que Mme Sylviane BOULNOIS travaille au sein de la commune sous « contrat unique d'insertion » (C.U.I.) depuis près de 2 ans à raison de 26 heures hebdomadaires.

Elle assure les fonctions d'agent d'entretien, aide à la cantine et dans le transport scolaire.

Dans le secteur non-marchand, le C.U.I. prend la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (C.A.E.).

L'Etat prend en charge 70 % de la rémunération correspondant au S.M.I.C. et exonère les charges patronales de sécurité sociale. La somme restant à la charge de la commune est donc envisageable.

M. le Maire propose à l'assemblée, en raison de la réorganisation des services :

- Le renouvellement du contrat C.A.E. de Mme Sylviane BOULNOIS pour les fonctions d'agent d'entretien, aide dans le transport scolaire et à la cantine à temps partiel à raison de 20 heures/semaine pour une durée de 12 mois.

Accord unanime du Conseil.

III. Proposition de création d'un poste en CDD :

Vu la fermeture de classe et l'augmentation des effectifs de l'école maternelle, M. le Maire explique aux membres du Conseil que les besoins du service justifient l'urgence de recruter à compter du 1^{er} septembre 2017 un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au niveau de l'école maternelle à raison d'une durée hebdomadaire de service de 22 heures annualisées ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de créer un poste de catégorie C, indice brut 347/majoré 325, en contrat à durée déterminée d'une durée d'un an pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité sur la base d'une quotité de service hebdomadaire de 22 heures annualisées,

- de recruter un agent possédant le CAP petite enfance, dont les fonctions consisteront à assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants, préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants. L'offre d'emploi sera publiée sur le site de Pôle Emploi et affichée en mairie. Les C.V. et lettres de motivations seront étudiés par la commission qui retiendra les candidatures répondant aux critères définis pour entretien.

IV. Divers :

M. le Maire informe l'assemblée :

- Remboursement du coût des dégradations du 20 mai dernier sur la salle polyvalente et la clôture du stade par l'auteur des faits. Malgré la plainte déposée auprès de la gendarmerie de Saint-Valéry-sur-Somme par M. le Maire, le témoin qui a assisté à la scène et l'auteur des faits n'ont jamais été entendus par les gendarmes.

L'auteur des faits s'est présenté en mairie après avoir reçu un courrier des AMP, assureur de la commune, demandant le remboursement des dommages causés, soit 929,37 €. Ce dernier a proposé de régler cette somme en trois fois sur une période de trois mois. Accord du conseil.

- Les Restos du Cœur sollicitent une subvention, précisant que 2 familles de la commune ont bénéficié de 276 repas l'hiver dernier. Le véhicule communal, remorque et chauffeur, seront mis à disposition pour réapprovisionnement à Amiens.

- L'ADAPEI 80 (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés) lance son opération « brioches » du 2 au 8 octobre 2017.

- Ouverture d'une garderie à Franleu depuis le 4 septembre 2017, jour de la rentrée scolaire.

--- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi. ---

Ont signé les membres présents :

NOM PRENOM	SIGNATURE	NOM PRENOM	SIGNATURE
MANIER Jacquy		BERTHE Christine	
BOUDINELLE Jean-Pierre		DEFONTAINE Marcelle	
DIZAMBOURG Guy		VERMEESCH Christian	
ANCELIN Françoise		SANNIER Christine	